



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le **17/03/2026**
ID : 057-245700695-20260312-D2026_39-AR

DECISION 2026-39

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Considérant le besoin en fourniture et pose d'une climatisation avec les éléments annexes dans les bureaux situés au R+1 façade Sud à la Maison Communautaire.

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de fourniture et pose d'une climatisation avec les éléments annexes dans les bureaux situés au R+1 façade Sud à la Maison Communautaire, située 2 avenue du Général de Gaulle - 57570 CATTENOM, est conclu avec l'entreprise SATEC, 24 rue des Ateliers B.P.2 – 57330 HETTANGE-GRANDE, pour un montant de 18 975,80 € H.T. soit un total de 22 770,96 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 12 mars 2026

Le Président
Michel PAQUET